La ferme de Rosière cherche un.e paysan.ne boulangèr.e pour agrandir l'équipe !

La ferme de Rosière

C'est une ferme collective qui a démarré il y a près de 5 ans dans le Nord-Isère, près de Bourgoin-Jallieu. Plusieurs structures cohabitent sur la ferme : l'association La Ferme de Rosière qui gère le lieu, le fait vivre, et y coordonne les différentes activités ; le GAEC ; et l'association l'Atelier-dépôt (atelier collectif mobile de transformation végétale).

Les bâtiments appartiennent à une association, Les Ami.e.s de la Ferme de Rosière, et une partie des terres louées pour les activités agricoles appartient à Terre de liens. Une maison collective existe sur la ferme pour héberger ponctuellement les personnes qui viennent donner un coup de main et participer aux activités. Il n'y a volontairement pas de logement pérenne sur la ferme, nous pourrons en parler de vive voix.

Le collectif des travailleu.se.s agricoles

Le collectif des travailleuse.s agricoles est en recomposition, actuellement nous sommes entre 6 et 7 à travailler sur la ferme, entre les associé.es, les salarié.es à temps partiel, et les personnes en stage test pour s'installer. Nous recherchons un.e nouvel.le associé.e pour l'atelier grandes cultures et pain. Le collectif agricole est celui qui fait vivre la ferme économiquement et qui garantit la pérennité du lieu. Nous sommes aujourd'hui sous un statut de GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) mais dans un souci de décapitalisation de l'outil de travail et d'amélioration de nos droits sociaux, nous prévoyons de passer sous un statut de SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production). C'est le chantier qu'on s'est donné pour les années à venir. Il n'est donc pas nécessaire de racheter des parts pour s'installer avec nous et on ne peut pas repartir de la ferme avec un capital individuel lié aux investissements. Pour les deux ateliers nous avons terminé la grosse phase d'installation, il reste seulement quelque travaux d'amélioration de nos outils de travail et d'aménagement d'un bureau. Les productions et ventes ont démarré en 2023 et les circuits de commercialisation commencent à être stables. Nous faisons une vente à la ferme, un marché, des paniers et des livraisons sur des points de vente ou magasins. Nous arrivons a avoir un revenu minimum (et l'objectif est d'augmenter encore). Nous prenons chacune 4 semaines de vacances/an. Nous nous répartissons les tâches de gestion, administrative et comptabilité de la ferme, les astreintes et les ventes. Nous sommes labellisées AB.

L'atelier de maraîchage

Nous sommes sur une parcelle d'1ha avec 800m^2 de serre. Nous avons une production diversifiée que l'on essaye de tenir toute l'année. Nous sommes mécanisées, en planches permanentes, avec des outils non rotatifs (cultibutte, vibroplanche).

L'atelier de paysannerie boulangère

En grandes cultures, il y a 30ha, nous faisons du blé, sarrasin, lentilles, cameline, luzerne, seigle, trèfle, autres couverts. Le blé est entièrement transformé en farine pour le pain, pizzas, brioches. Le sarrasin est vendu en farine et pain. Nous réalisons tous les travaux des champs, sauf les moissons qui sont réalisées par une ETA. Il y a toute l'installation pour le tri des céréales et une meunerie sur la ferme. Le fournil est équipé d'un four Llopis à chauffe indirecte et sole tournante.

Une nouvelle personne

Voilà ce qu'on aimerait d'une personne qui voudrait nous rejoindre sur la ferme :
- l'envie et la capacité d'être co-responsable, motrice et pilier du projet avec nous
- l'autonomie
- l'envie d'être polyvalente
- avoir une expérience de travail agricole
- des compétences de base en bricolage est un plus

- des compétences de base en administratif est un plus
- L’envie et la curiosité de se former à des nouvelles choses
- L’envie de travailler en collectif bien sûr

Pour rejoindre le collectif agricole
Notre proposition pour une arrivée progressive:
- venir sur la ferme, passer une journée par-ci par-là. Se rencontrer en faisant ensemble.
Si il y a l’envie réciproque d’aller plus loin,
- faire un essai d’un mois
- prendre un temps de réflexion d’un mois hors de la ferme
- refaire un essai si besoin
- entrer dans un processus de « stage test » pour une durée de 15 mois maximum, qui est un statut encadré lors de la reprise d’un ferme ou d’une association, rémunéré par France travail ou la région.

Au plaisir de te rencontrer, n’hésite pas à prendre contact avec nous pour échanger :
gaecedelafermederosiere@laposte.net
0953306828 : laisse un message avec tes coordonnées, on te rappellera !

Audrey, Marie-Lou, Marie, Swan